

Appel à candidature

Fresques pour l'embellissement de deux tunnels dans le quartier Saint-Hubert, à L'Isle d'Abeau

Date limite avant le : 8 octobre 2021

Cadre de l'appel

Dans le cadre du projet d'embellissement des espaces de la ville, le service politique de la ville et le service culture souhaitent s'associer dans une démarche originale de valorisation du patrimoine de la ville. Il s'agit plus particulièrement de dynamiser et colorer les tunnels situés dans le quartier Saint-Hubert. Il est donc attendu une proposition artistique, sous forme de deux fresques mises en œuvre par un ou plusieurs artistes, afin d'améliorer la qualité esthétique et la perception de l'espace public.

Dans un premier temps, pour la date limite de cet appel à projet, il est attendu que l'artiste ait une proposition pour le premier tunnel, situé sous le boulevard de l'Arbonnas, à réaliser fin octobre/ début novembre.

Le deuxième tunnel sera présenté, sachant que la réalisation concrète se fera dans un second temps, sur l'année 2022.

Profil recherché

L'appel à candidatures est ouvert aux artistes plasticiens issus du mouvement Street Art.

Sont éligibles à cet appel à projets les personnes morales ainsi que les personnes physiques qui remplissent les conditions statutaires relatives à la réglementation de leur profession et pouvant justifier d'une inscription légale (N° SIRET, ...).

Lieu de création et conditions technique

Lieu 1 : Passage souterrain situé à proximité du GS14 Les Chardonnerets, sous le Boulevard de l'Arbonnas.

Thème : L'Écologie- Je prends soin de ma planète

→ La création devra prendre en compte la proximité avec le groupe scolaire.

Les programmes scolaires sont aujourd'hui fournis en discours autour du développement durable et de l'écologie. Les écoles, collèges et lycées sont invités à avoir des projets en faveur de la biodiversité (comme l'installation de nichoirs). La lutte contre le gaspillage à l'école, la question de l'impact énergétique des établissements ainsi que la promotion des gestes écoresponsables - comme éteindre les lumières, faire le tri des déchets en classe - sont incontournables. L'enseignement fait du lien entre les questions environnementales, économiques, sociales et culturelles.

Dimensions du tunnel :

Longueur : 30,80 Mètres / Hauteur : 2,54 Mètres / Largeur du plafond : 4,79 Mètres

Support : Béton recouvert de peinture blanche

Il faut prendre en compte les éclairages (3 carrés de 10x20 cm).

Lieu 2 (dans un second temps) : Tunnel sous la rue du Lans proche réserve 2000

Thème : L'Écologie- Je prends soin de ma planète

Dimensions du tunnel :

Similaire au premier, dimensions à préciser

Support : Béton recouvert de peinture

Calendrier prévisionnel

La commande est formulée pour la fin du mois d'octobre ou début du mois de novembre. La date du début d'exécution sera fixée avec l'artiste sélectionné.

Le temps de réalisation de la fresque devra être réalisée au maximum en deux semaines.

Action culturelle

Nous souhaitons associer les habitants à ce projet. Ce sont eux qui ont choisi le thème, à la suite d'une concertation.

Pour aller plus loin, des temps d'échange et de participation doivent être envisagés durant lesquels des groupes viendront à la rencontre de l'artiste, en tant que spectateurs ou pour

participer à la réalisation d'une partie de la fresque. Ces actions seront concentrées afin de laisser à l'artiste le temps de réaliser son œuvre.

Des structures et associations ont déjà été contactées pour ces participations. **Deux demi-journées**, des temps ponctuels en journée à préciser et **un soir** verront participer les habitants. Pour le confort de l'artiste, nous faisons attention à limiter le nombre de personnes dans ces ateliers. Les publics seront des adultes ou des enfants accompagnés soit par les animateurs soit par leurs parents.

Il sera apprécié d'avoir un temps libre, en soirée ou le samedi matin, où les habitants peuvent venir voir la fresque en cours de réalisation, en présence de l'artiste si cela est possible.

Vernissage

La présence de l'artiste est sollicitée pour le vernissage (date à fixer).

Conditions financières et juridiques

En application d'un contrat qui sera signé entre la Ville et le porteur de projet, le paiement de cette prestation sera effectué sur présentation d'une facture et après « service fait » sous forme de mandat administratif.

Aucune modalité d'acompte préalable ne peut être envisagée.

Faire acte de candidature

Pour faire acte de candidature, il suffit d'adresser, par envoi électronique uniquement à l'adresse suivante : culture@mairie-ida.com, sous format PDF, un dossier comprenant obligatoirement :

- 1) Une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension et d'une acceptation du cahier des charges et donc de l'esprit, des attendus et des conditions de la création. Cette lettre peut également évoquer les éventuelles pistes que propose d'emprunter le (la) candidat(e) avant la réalisation.
- 2) Un curriculum vitae ;
- 3) Un dossier artistique présentant notamment un ensemble de productions représentatives de la démarche artistique de l'artiste ;
- 4) Une notice technique énumérant les matériaux employés et leur condition d'utilisation, en conformité avec la réglementation de sécurité de la voie publique (matériaux durables, résistants et faciles à entretenir).
- 5) Un budget prévisionnel détaillé
- 6) Un dossier administratif comprenant : le justificatif d'affiliation au Registre du commerce ou des métiers, une attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant l'activité de création dans l'espace public

Ceci avant le : 8 octobre, Délai de rigueur.

Les différentes candidatures reçues sont examinées par un comité de sélection réunissant les représentants de la ville.

Un fois la sélection faite, il sera demandé assez rapidement à l'artiste de fournir une **maquette prévisionnelle** de la fresque intégrant les zones dédiées à la participation des habitants (zones à colorer par exemple).

Contact:

Mairie de L'Isle d'Abeau

Service culture

12 rue de l'Hôtel de ville

38080 L'Isle d'Abeau

Tél : 04 74 18 51 13